

Katja Hanska Healing Energy

Praticienne D.T.M.A. – Désensibilisation des Traumatismes par les Mouvements Alternatifs
Psychothérapies Énergétiques Alternatives – Gestion du Stress & Libération Émotionnelle
Thérapies Psychocorporelles Énergétiques Chinoise & Tibétaine

12 Avenue des Anglais 06400 Cannes, France Mobile : +33 0 619 63 91 46

SIRET 417 536 158 00047 – NAF 9609Z – TVA FR 53417536158

www.katjahanska.com <http://contact@katjahanska.com>

Conditions Générales de Ventes

Article 1 : Introduction

Katja Hanska Healing Energy, représentée par Katja Damame-Hanska, (ci-après "Katja Hanska") est une entreprise individuelle proposant des services de développement personnel, des accompagnements psycho-émotionnels à but non thérapeutique, ainsi que des services de coaching de vie et/ou professionnels. Ces prestations s'adressent aux particuliers. Les présentes conditions générales de vente (ci-après "CGV") s'appliquent à toutes les prestations de psychologie et de coaching offertes par Katja Hanska et sont remises systématiquement au client. Toute signature de contrat implique l'adhésion complète et sans réserve à ces CGV, qui prévalent sur tout autre document émanant du client.

Article 2 : Entretien préalable

Avant la signature de tout contrat de prestation, un entretien préalable est réalisé, sans engagement. Cet entretien permet :

- Au client, de découvrir et tester la méthode, et d'évaluer si celle-ci lui convient.
- À Katja Hanska, d'évaluer la situation du client et la pertinence de ses prestations.
- Aux deux parties, de décider de la possibilité d'une collaboration.

À l'issue de cet entretien, et en cas d'entente, un programme de séances sous forme de forfait est proposé.

Article 3 : Documents contractuels

Après accord et détermination des modalités de la prestation, un contrat d'accompagnement ou de coaching est envoyé au client. Ce contrat, conforme aux textes en vigueur, doit être dûment complété et signé. Il doit être retourné dans un délai de 14 jours à l'adresse du siège social ou par email.

Toute séance effectuée dans le cadre d'un forfait vaut acceptation des présentes CGV.

Article 4 : Droit de rétractation

Conformément à l'article L121-16 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat. Les modalités du droit de rétractation sont communiquées lors de l'entretien préalable et annexées au contrat.

Article 5 : Tarifs

Les tarifs sont [affichés sur le site](#) et s'adressent aux particuliers. Les prestations peuvent être réalisées en présentiel (au siège social de Katja Hanska) ou à distance (par téléphone ou Zoom/Google Meet), les frais de communication restant à la charge du client.

Toute demande de prestation en présentiel dans un autre lieu fera l'objet d'une étude de faisabilité et d'une tarification spécifique, prenant en compte les frais de transport et autres frais (réservation de salle, etc.).

TVA non applicable, article 293 B du CGI.

Article 6 : Modalités de Règlement

Le contrat est validé par le versement d'un acompte de 40 % du montant total, non remboursable. Cet acompte représente les heures travaillées à la préparation et à la rédaction des supports de séances individuels et personnalisés + fournitures.

Les options de paiement sont les suivantes :

- Acompte de 40 % à la signature + 1 paiement sans frais pour les forfaits de 5 séances.
- Acompte de 40 % à la signature + paiement en 1 à 3 fois sans frais pour les forfaits de 12 séances.

Les règlements peuvent être effectués par CB, PayPal, Stripe, virement bancaire, chèque ou en espèces. En cas de paiement par chèque, le client remet tous les chèques avant la première séance, et un chèque est encaissé par mois.

Toute séance non annulée 48h à l'avance est due. Aucune séance ne sera effectuée sans le règlement préalable de l'acompte.

Article 7 : Modalités pratiques

Les séances, d'une durée de 60 à 120 minutes, sont réalisées du lundi au samedi entre 10h et 21h, par téléphone ou via Zoom/Google Meet.

Les forfaits proposés sont :

- Accompagnement 5 séances = 450€
- Coaching 15 séances + 1 entretien préalable + 1 séance de consolidation = 2150€

La fréquence des séances est hebdomadaire/bi-hebdomadaire, modulable d'un commun accord.

Article 8 : Confidentialité

Katja Hanska est tenue au secret professionnel et au respect des données personnelles du client. Le contenu des séances est confidentiel, conformément au code de déontologie annexé. Katja Hanska décline toute responsabilité pour les décisions personnelles ou professionnelles du client durant et après l'accompagnement.

Article 9 : Espace virtuel sécurisé

Un espace en ligne sécurisé est mis à disposition, incluant :

- Un centre de ressources avec des supports de séances personnalisés, des documents, des articles et liens pertinents pour l'accompagnement.
- Des ateliers interactifs pour les clients ayant souscrit au forfait 12 séances.

Article 10 : Résiliation

Le client peut résilier le contrat dans un délai de 6 semaines à compter de la signature, avec un préavis d'une semaine. La résiliation entraîne la perte de l'accès au Centre de ressources. Le remboursement sera effectué déduction faite des frais administratifs et des séances déjà réalisées. Passé ce délai de 6 semaines, la totalité de la somme due est exigible. Katja Hanska se réserve également le droit de résilier le contrat unilatéralement, avec remboursement des sommes non utilisées, sous réserve des conditions précitées.

Article 11 : Propriété intellectuelle

Tous les documents fournis au client sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright. Toute reproduction ou diffusion, partielle ou totale, est strictement interdite sans l'accord explicite de Katja Hanska.

Article 12 : Code de déontologie

Katja Hanska s'engage à respecter un haut niveau d'intégrité et à garantir une confidentialité absolue. Elle continue d'évoluer personnellement et professionnellement pour offrir un accompagnement de qualité.

Article 13 : Juridiction compétente

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales de vente, et à défaut d'un accord à l'amiable, les tribunaux compétents seront ceux du ressort de la juridiction du siège social de Katja Hanska, soit les tribunaux de **Cannes**, sous réserve des dispositions légales impératives contraires.